



**Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal**

# **Cahier d'assemblée générale**

## **2006**

Ce cahier est commandité par



## Table des matières

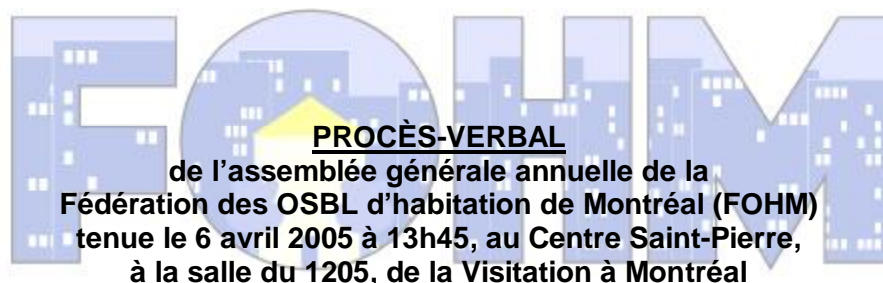
<b>Ordre du Jour .....</b>	<b>Page 3</b>
<b>Procès-verbal de l'AGA du 6 avril 2005 .....</b>	<b>Page 4</b>
<b>Rapport d'activités 2005 .....</b>	<b>Page 9</b>
<b>Présentation de la FOHM .....</b>	<b>Page 10</b>
<b>Mot du président .....</b>	<b>Page 11</b>
<b>Mot de la directrice générale .....</b>	<b>Page 12</b>
<b>Les activités réalisées .....</b>	<b>Page 13</b>
<b>La vie associative - Les enjeux habitation .....</b>	<b>Page 14</b>
<b>La vie associative - Les enjeux santé .....</b>	<b>Page 17</b>
<b>Les services aux membres .....</b>	<b>Page 19</b>
<b>Les services aux locataires .....</b>	<b>Page 20</b>
<b>Les états financiers .....</b>	<b>Page 22</b>
<b>La FOHM est membre de : .....</b>	<b>Page 24</b>
<b>Les principaux partenaires de la FOHM : .....</b>	<b>Page 24</b>
<b>Rapport du conseil d'administration .....</b>	<b>Page 25</b>
<b>Rapport d'activités .....</b>	<b>Page 26</b>
<b>Recueil de résolutions .....</b>	<b>Page 28</b>
<b>Les nouveaux membres en 2005 .....</b>	<b>Page 32</b>
<b>Planification 2006 .....</b>	<b>Page 33</b>
<b>Budget 2005-2006 .....</b>	<b>Page 35</b>
<b>Liste des membres actifs – OSBL .....</b>	<b>Page 36</b>
<b>Liste des membres associés – Partenaires .....</b>	<b>Page 38</b>
<b>Notes pour atelier d'orientation .....</b>	<b>Page 39</b>

## Ordre du jour

---

### **Assemblée générale annuelle Jeudi 20 avril 2006 – 13 h 00 – Centre Saint-Pierre**

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Ateliers d'orientation
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 avril 2005
6. Rapport d'activités 2005
  - 6.1 Rapport du conseil d'administration
  - 6.2 Rapport d'activités
  - 6.3 États financiers vérifiés
  - 6.4 Ratification des actes des administrateurs
7. Planification 2006
  - 7.1 Plan d'action
  - 7.2 Budget 2006
8. Nomination de la firme de vérification pour 2006
9. Élection au conseil d'administration
  - 9.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
  - 9.2 Mises en candidature
  - 9.3 Élections
10. Questions diverses
11. Levée de l'assemblée



## Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

---

L'assemblée générale annuelle de la FOHM 2005 a été précédée de mini-conférences qui ont trait avec l'organisation du système de santé et des services sociaux du Québec suite à sa transformation.

Étaient présents lors de l'assemblée :

### **Membres actifs – OSBL**

ALMEIDA, Johnny Maison Eugénie-Bernier  
AUDETTE, Marie-Maud Maison St-Dominique  
BELHOMME, Luc Foyer des 100 abris  
BRODEUR, Lise Hab. à Ciel Ouvert  
CARON, Thérèse La Porte de l'amitié  
COUSINEAU, Louis Maison Biéler  
DESPRÉS, Annésie Éveil 1 & 2 de PSC  
DOUCET, Guy Maison St-Dominique  
DOUCET, Marie-Ève Maison St-Dominique  
DUPRÉ, Lucienne Chambreville  
GAUTHIER, Renée S.H. Chambrelle  
GÉLINAS, Claudette Éveil 1 & 2 de PSC  
GERVAIS Monique La Porte de l'amitié  
GINGRAS, Johanne Maison Brind'Elles (FDH)  
GIRARD, Yves Résidence de l'Académie  
GRATON, Louise Chambrenfleur  
JOHNSTON, John Fonds Dédiés habitation  
LACROIX, Monique ACHIM  
LAFRANCE, Carole Hab. Nouvelles Avenues  
LANCTÔT, Sophie Société Logique  
LAPALME, Jacqueline Rés. le Grand Âge  
LAVIGNE, Robert Demeures Ste-Croix  
LEDEUIL, Jean-Luc Foyer des 100 abris

LEDUC, Isabelle Chambreclerc  
LEMIRE, André Hab. à Ciel Ouvert  
MOREAU, Francine RHF  
ROY, Marcel Demeures Ste-Croix  
SÉVIGNY, Hélène Ma Chambre  
TRUDEAU, Gaétane Demeures Ste-Croix  
VALLÉE, Huguette ACHIM

### **Membres associés – partenaires**

TRUDEL, Sylvie L'autre Montréal  
DUCHARME, Marie-Noëlle LAREPPS-UQAM

### **Observateurs**

CREAMER, Florence FOHM  
LABERGE, Suzanne FOHM  
LADOUCEUR, Josée FOHM  
LEMYRE, Denis FOHM  
LOYER, Olivier FLOH  
NUCCIARONI, Monique FOHM  
PERRON, Marie-Lou FOHM  
PILOTE, Christian FOHM  
POULIN, Roch FOHM  
PUERTA, Ernesto FOHM  
SAWICKA, Ewa FOHM  
VERMETTE, François RQOH

### **1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée**

Il est proposé qu'Yves Girard agisse en tant que président d'assemblée. Il est proposé que Florence Creamer agisse en tant que secrétaire d'assemblée.

Proposé par : Lucienne Dupré

Appuyé par : Hélène Sévigny

Adopté à l'unanimité

### **2. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée**

Le président de l'assemblée constate le quorum et ouvre l'assemblée déclarée valide.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2004
5. Ratification des actes des administrateurs
  - 5.1 Rapport du conseil d'administration
  - 5.2 Rapport d'activités
  - 5.3 États financiers vérifiés
6. Planification 2005
  - 6.1 Plan d'action
7. Élection au conseil d'administration
  - 7.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
  - 7.2 Mises en candidature
  - 7.3 Élections
8. Questions diverses
9. Levée de l'assemblée

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour après ajout par le président de l'assemblée de deux points :

- 5.4 Ratification des actes des administrateurs
- 6.2 Présentation des prévisions budgétaires 2005

Proposé par : Renée Gauthier

Appuyé par : Monique Lacroix

Adopté à l'unanimité

### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2004**

On doit corriger l'adresse de Brin d'Elles : l'adresse est 10164 Saint-Laurent et non 10000 Saint-Laurent.

Le colloque de l'ACHIM portait « entre autres » sur le rapport de recherche concernant les personnes âgées vivant en COOP ou en OSBL au Québec.

Proposé par : John Johnston

Appuyé par : Monique Lacroix

Adopté à l'unanimité

## **5. Ratification des actes des administrateurs**

### **5.1 Rapport du conseil d'administration**

Monsieur John Johnston, président sortant du conseil d'administration, fait un rapport oral sur les activités du CA en 2004.

### **5.2 Rapport d'activités**

Monsieur Denis René, directeur général, fait une présentation orale des activités de l'année 2004 de la FOHM et a ajouté les informations suivantes en réponse aux questions de membres :

« En ce qui concerne les OSBL-H, nous attendions un avis officiel de fiscalistes du ministère du Revenu au sujet du statut de municipalité; mais cet avis ne viendra pas. Les interprétations varient d'une personne consultée à l'autre sur le maintien du statut d'OSBL Si une corporation obtient le statut de municipalité. Ce qui nous est dit est que les situations qui surviendront à la suite de la demande du statut de municipalité par un OSBL seront traitées au fur et à mesure et serviront de jurisprudence. »

« La FOHM diffusera à ses membres toutes les informations nécessaires et pertinentes à ce sujet. » Le président d'assemblée précise que la FOHM'VOIR est un bon outil à cet effet. »

Madame Sophie Lanctôt nous informe que la Société Logique a obtenu son statut de municipalité et demeure disponible pour partager avec la FOHM l'évaluation et l'évolution de sa situation.

Madame Monique Lacroix de ACHIM informe qu'un organisme peut avoir plusieurs projets mais certains peuvent être éligibles et d'autres non. Elle conseille donc à tous de bien vérifier s'il y a véritablement un bénéfice à se doter de ce statut dans la mesure où le remboursement de la TVQ ne se fait que pour les logements subventionnés et que le remboursement de la TPS ne se fait qu'à 50%.

### **5.3 États financiers vérifiés**

Madame Monique Nucciaroni, coordonnatrice des services administratifs, a présenté les revenus et les dépenses de la FOHM de l'année 2004 et a répondu à quelques questions d'ordre organisationnel.

### **5.4 Ratification des actes des administrateurs**

Il est proposé de ratifier les actes posés par les administrateurs.

Proposé par : Monique Gervais

Appuyé par : Louise Graton

Adopté à l'unanimité

## **6. Planification 2005**

### **6.1 Plan d'action**

Monsieur Denis René, directeur général, présente le plan d'action 2005 de la FOHM. Suite à sa présentation, certains membres ont proposé des idées :

Madame Louise Graton propose la tenue de groupes de discussion en marge d'un éventuel sondage de manière à recueillir une information plus juste. Elle s'interroge également sur une façon de diffuser davantage l'information auprès des membres des conseils des corporations.

Madame Monique Lacroix demande à ce que l'on poursuive les démarches au sujet du statut de municipalité et que la FOHM en tienne informés ses membres. Elle propose également de clarifier les informations reçues lors des mini-conférences en documentant par des exemples concrets les ententes déjà existantes entre OSBL et institutions.

## 6.2 Présentation des prévisions budgétaires

Monsieur Denis René, directeur général, présente les prévisions budgétaires pour 2005. Il précise que cette présentation est à titre informatif uniquement dans la mesure où l'assemblée n'a pas à adopter le budget puisque cette responsabilité est conférée par la loi au conseil d'administration.

## 7. Élection au conseil d'administration

### 7.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé que Yves Girard agisse en tant que président d'élection

Il est proposé que Florence Creamer agisse en tant que secrétaire d'élection

Proposé par : John Johnston

Appuyé par : Carole Lafrance

Adopté à l'unanimité

### 7.2 Mises en candidature

Six (6) postes de membres OSBL et deux (2) postes de membres associés arrivent en fin de mandat ou ont été libérés au cours de l'année. Le collège électoral des employés a voté pour reconduire le mandat de monsieur Christian Pilote pour un mandat de 2 ans.

	Candidat(e)	Proposé(e) par	Appuyé(e) par	Acceptation
Membres OSBL	Hélène Sévigny	Hélène Sévigny	John Johnston	Oui
	Monique Lacroix	Huguette Vallée	Claudette Gélinas	Oui
	Francine Moreau	Monique Lacroix	Hélène Sévigny	Oui
	Louise Graton	Hélène Sévigny	René Gauthier	Oui
	André Lemire	Francine Moreau	Louise Graton	Oui
	John Almeida	John Johnston	Isabelle Leduc	Oui
	Carole Lafrance	Lucienne Dupré	Monique Lacroix	Non

Membres Partenaires	John Johnston	Monique Lacroix	Hélène Sévigny	Oui
	Marie-Noëlle Ducharme	Monique Lacroix	Hélène Sévigny	Non

### **7.3 Élections**

Madame Lafrance ainsi que Madame Ducharme n'acceptent pas leur mise en candidature au conseil d'administration. Les autres candidats et candidates sont élus par acclamation. Il reste un poste vacant pour représenter les membres partenaires.

### **8 Questions diverses**

Madame Ducharme précise qu'il aurait été intéressant de mentionner les noms des nouveaux membres OSBL et partenaires apparaissant en page 13 du rapport d'activités 2004 ; le directeur général en fait la présentation.

Monsieur François Vermette nous informe de sa rencontre avec la ministre des Affaires municipales et responsable de l'habitation, Madame Normandeau, et de Monsieur Cliche, directeur général de la SHQ. Il souligne qu'une rencontre avec la ministre est prévue le vendredi 8 avril 2005, à laquelle participera le directeur général de la FOHM. Lors de cette rencontre, il sera question d'une éventuelle et souhaitable fusion entre les programmes Accès-Logis et Logement abordable, de même que le soutien financier de 1000\$/porte du Volet II personnes âgées de Accès-Logis pour les services communautaires.

Madame Monique Lacroix a pris la parole pour souligner que la hausse des coûts de construction à Montréal a un effet négatif sur tous les projets en développement et que la hausse récente du niveau du loyer médian affectera probablement le taux d'inoccupation des immeubles.

Madame Graton a proposé à la FOHM d'organiser une rencontre débat avec les candidats aux élections municipales sur la question du logement social et communautaire. Monsieur Olivier Loyer annonce que le FRAPRU prévoit déjà organiser cette activité. La FOHM en informera ses membres.

### **9 Levée de l'assemblée**

*L'assemblée est levée à 15h40.*





**Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal**

# **Rapport d'activités**

# **2005**

Ce cahier est commandité par



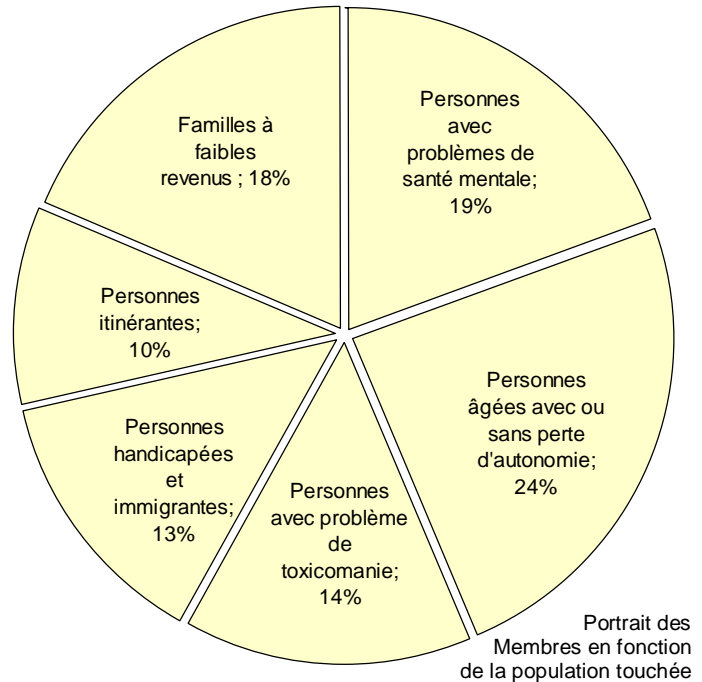
## Présentation de la FOHM

Au 31 décembre 2005, la FOHM compte 75 membres actifs (OSBL d'habitation) et 26 membres associés (partenaires) répartis sur l'île de Montréal. Cela représente plus de 4000 unités de logements (OSBL d'habitation), sans compter les unités d'hébergement gérées par certains membres associés. Le graphique ci-dessous présente un portrait des organismes membres de la FOHM en fonction de la population qu'ils touchent.

En plus de faire la promotion des OSBL d'habitation et de la représentation politique, la FOHM offre des services de gestion administrative, financière, immobilière et sociale ainsi qu'un service d'achats groupés à nombreux de ses membres. À cela s'ajoute la gestion des six maisons appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal, totalisant 197 unités.

Tels que définis dans ses lettres patentes, les objectifs de la Fédération sont de :

- Regrouper les OSBL-H poursuivant des fins reliées à fournir du logement à loyer modique aux personnes seules et nécessiteuses habitant l'Île de Montréal.
- Favoriser la mise sur pied de nouveaux organismes sans but lucratif poursuivant les mêmes objectifs.
- Développer des services pour faciliter la gestion de ces organismes.
- Favoriser la mise sur pied d'ateliers de formation ayant pour objectif la prise en charge.
- Fournir du logement à loyer modique aux personnes défavorisées de l'Île de Montréal.
- Fournir à ses locataires et aux locataires des corporations membres, des services d'aide personnelle, de soutien et de formation destinés à les rendre plus autonomes.
- Faciliter la prise en charge individuelle et collective des locataires.
- Promouvoir l'avancement de l'éducation et de la connaissance dans le domaine de la gestion et du développement des OSBL d'Habitation.
- Susciter, favoriser et soutenir la recherche et proposer des voies d'étude dans le domaine des pratiques des organismes d'habitation sans but lucratif.



## Mot du président

L'année 2005, comme tous les ans à la FOHM, fut remplie de différentes activités, rebondissements inattendus et avancées intéressantes dans le domaine du logement social à but non-lucratif. Nous avons vu un nombre important d'unités voir le jour, nous avons vu les négociations sur le cadre de gestion en soutien communautaire avancer et le nombre de consultations de nos membres augmenter, en plus des activités régulières de la FOHM.

Il y a eu également le départ de Denis René comme directeur et l'arrivée de Claudine Laurin comme directrice générale. Claudine amène avec elle une vaste expérience dans le monde communautaire de la santé et du logement. Depuis son arrivée à la FOHM, elle a rapidement pris le pouls de l'organisme et vu l'importance du dossier du soutien communautaire et les implications pour nos membres et pour le système de santé publique. Nous avons beaucoup apprécié cette analyse et le partage de l'information autour des tendances que le cadre de gestion mettait au jour.

Toujours dans le thème des consultations et de la vie associative de la FOHM, nous espérons voir d'autres consultations dans l'année à venir. Non seulement que le dossier de soutien communautaire en logement va continuer à nous préoccuper, mais il y a aussi des enjeux avec la Ville de Montréal au niveau du développement (utilisation des terrains publics, politique de mixité sociale et l'avenir du parc de la SHDM).

Les nouvelles unités du programme 5000 logements de la Ville de Montréal ont aidé à augmenter notre membership, cependant, beaucoup d'OSBL du domaine de la santé ont profité de ce programme modifiant ainsi notre membership. L'étude de nos règlements généraux et la définition de notre membership s'imposera donc cette année. L'OSBL-H a encore plus de visages qu'auparavant. Bien sûr, nous cherchons toujours comment améliorer nos services auprès de vous. Nous aurons donc plusieurs occasions au cours de la prochaine année pour échanger sur les sujets du moment.

Tout ce travail ne serait possible sans l'appui inconditionnel de l'équipe de la FOHM et sans l'engagement de tous ses membres. Les membres du conseil d'administration tentent de faire le lien entre le membership et l'équipe, mais nous devons avouer que l'équipe y est pour beaucoup. Je tiens donc à remercier chacun, non seulement pour son travail, mais également pour sa compréhension de la mission de la FOHM et la manière dont il la traduit en actions pour le bénéfice des membres.

John Johnston

## Mot de la directrice générale

L'année 2005 a de nouveau apporté un changement au niveau de la direction de la FOHM. Arrivée en septembre 2005, dans un milieu en pleine effervescence, je n'aurais pu m'intégrer aussi vite et efficacement sans l'implication d'une équipe et d'un conseil d'administration engagés. Je tiens donc à remercier les deux équipes qui m'ont si bien accueillie et ont vu à faciliter mon intégration. Ces dernières ont su faire preuve de patience et d'adaptation face aux différents changements qu'amène une nouvelle direction.

Les différentes réformes tel que : la santé, les fusions municipales, l'instauration du Conseil régional des élus (CRÉ de Montréal), le cadre SHQ-MSSS (Société d'habitation du Québec – Ministère de la santé et des services sociaux) sur le soutien communautaire en logement social place le milieu de l'habitation au cœur même des enjeux de la planification gouvernementale. Cependant, ce sont également ses nouveaux enjeux qui m'ont permis de vivre une intégration accélérée dans certains dossiers me donnant aussi l'occasion de rencontrer un certain nombre d'entre vous et d'apprécier la richesse de ce milieu.

Au niveau des partenariats, j'ai poursuivi le chemin tracé par mon prédécesseur. Il est également étonnant de constater toutes les ramifications du milieu de l'habitation ainsi que les partenariats et collaborations qui se sont tissés au cours des années. La FOHM a su établir un réseau de collaborateurs et de partenaires fort impliqués et nécessaires au maintien et au développement de l'habitation communautaire.

Bien qu'ayant quelque peu côtoyé le milieu de l'habitation, je me suis vite rendue compte de la richesse des 20 années de la FOHM dans ce domaine et de l'expertise que l'organisation avait apportée au milieu de l'habitation. Quatre mois ne peuvent être suffisants pour prétendre connaître l'ensemble du milieu et ses enjeux. L'année 2006 sera donc en partie une année de consolidation et d'appropriation des dossiers.

Le rapport d'activités 2005 témoigne de l'ensemble des activités que la FOHM a réalisé cette année et de l'ensemble des enjeux auxquels la fédération devra répondre.

Bonne lecture,

Claudine Laurin

## Les activités réalisées

La Fédération s'est mise sur pied dès le départ avec trois volets fort importants soit :

- La promotion et défense du logement social via la création d'organisme sans but lucratif,
- La participation des locataires au projet d'habitation
- La gestion des maisons de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (OMHM) qui représentait alors le volet service.

Afin de mieux clarifier nos actions et assurer le développement de la FOHM, nous avons scindé en deux les activités que nous définissions de la façon suivante : « *la fédération des OSBL d'habitation* » et « *la corporation à but non lucratif* ».

Cependant, il s'agit là d'une division bien artificielle puisque régit par une même charte qui repose sur la 3<sup>ième</sup> partie des compagnies et qui définit la FOHM comme un seul organisme sans but lucratif (OSBL).

D'ailleurs, nous spécifions nous mêmes que « *l'une [la fédération des OSBL d'habitation] n'existerait pas sans l'autre [la corporation à but non lucratif] puisque l'une et l'autre dimension se supportent et se donnent mutuellement un sens* ». De plus, une telle division ne donne pas une image d'unicité mais laisse croire que la main gauche peut ignorer ce que la main droite fait.

Cette année, nous diviserons les activités de la FOHM sur les trois axes d'interventions rejoignant ici les objectifs de la Fédération :

**La vie associative**, qui comprend la promotion et la défense de l'habitation communautaire supportant ainsi les objectifs tels que décrits dans la charte. Ce volet réfère à des activités de représentations, sensibilisation, information, formation et de prises de positions.

**Les services aux locataires**, qui comprennent l'ensemble des activités que regroupe la gestion des six immeubles de l'OMHM.

**Les services aux membres**, qui comprennent l'ensemble des services tarifés mis en place pour répondre aux besoins des membres tel que : services administratifs, social, immobiliers, etc. Et ce, dans le respect des objectifs et orientations de la FOHM.

## La vie associative Les enjeux habitation

### Conseil d'administration :

Le conseil d'administration s'est réuni à onze (11) reprises et nous avons accueillis douze (12) nouveaux membres durant l'année 2005.

En ce qui a trait aux affaires traitées par les administrateurs, un rapport distinct a été fait cette année (voir page 25).

### Communications :

4 bulletins FOHM'VOIR ont été publiés et un sondage sur les besoins de formation a également été distribué et les résultats ont été compilés en mai dernier.

### Soutien communautaire :

La reconnaissance du support communautaire via son financement a fait des avancées à Montréal via l'Agence régionale de la santé et des services sociaux contrairement au provincial où les ministères piétinent encore au niveau de la rédaction d'un cadre interministériel entre la Société d'Habitation du Québec (SHQ) et le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS). A ce chapitre, nous avons en décembre 2005 organisé un après-midi de consultation afin de dégager une position sur le document de travail du comité SHQ-MSSS. À cette rencontre, nous retrouvions les groupes membres de la FOHM et nos partenaires. Nous avons alors rejeté unanimentement le document tel que présenté. Nous avons également profité de cette rencontre pour énoncer une position commune face au cadre de gestion. Cette dernière spécifiait entre autre :

- ü Une enveloppe régionale dédiée au soutien communautaire,
- ü Une définition du soutien communautaire qui n'en soit pas une de soutien à la maladie ou à la santé mais qui vise la stabilité résidentielle et la participation des locataires.
- ü Ne pas être subordonné au plan clinique des Centre de Santé et de Services Sociaux et ne pas subordonner le développement du secteur de l'habitation à la population desservie par la santé.

Montréal n'a pas attendu le cadre pour aller de l'avant : L'agence régionale de Montréal a rendu disponible une enveloppe de 700,000\$ récurrents pour le soutien communautaire en OSBL d'habitation. Cette enveloppe a été dédiée aux organismes qui s'adressaient à des personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Un très grand nombre de nos groupes membres se sont vus octroyer une subvention récurrente pour le soutien communautaire. Si on tient compte des 300,000\$ accordés en soutien communautaire Montréal dispose maintenant d'une enveloppe récurrente de 1,000,000\$ en ce qui a trait au soutien communautaire en OSBL d'habitation.

*Des représentations et des actions ont également été faites en partenariat avec le Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal (RAPSIM), qui lui aussi revendique le financement du soutien communautaire et l'instauration d'une enveloppe régionale dédiée. En ce qui a trait au RAPSIM, nous sommes membre du comité logement, comité qui traite la question du soutien communautaire ou des maisons de chambres.*

D'autres actions ont été également mises de l'avant dans ce dossier. Le calendrier de la FOHM fait également partie de ces actions et à la fin de l'année nous avons fait parvenir aux groupes une carte de souhait dans laquelle nous joignons un billet de banque factice avec les portraits des ministres Couillard et Normandeau. Il avait une



valeur de 12,000,000\$, le montant nécessaire au soutien communautaire pour l'ensemble du Québec et que les organismes étaient invités à transmettre à leur député.

Nous avons également fait une rencontre de presse avec le Journaliste de *La Presse*, M. André Noël, afin de dénoncer l'emprise que la santé voulait avoir sur le milieu de l'habitation via le cadre de gestion en soutien communautaire. Des lettres ont également été envoyées aux ministres responsables demandant l'ajout d'une enveloppe dédiée au soutien communautaire.

### Promotion et défense du logement social :

Stratégie d'inclusion : La FOHM a déposé un avis à la Ville de Montréal sur la stratégie d'inclusion que cette dernière propose. La présentation du document s'intitulait : « *Abordable... Ça dépend pour qui...* »

Les principaux amendements souhaités par la FOHM étaient :

- ü Une révision de la méthode de fixation des revenus et l'établissement de normes traduisant véritablement la réalité des locataires de Montréal,
- ü L'introduction de mesures obligatoires faisant en sorte que les projets domiciliaires comportent une proportion significative de logements sociaux et communautaires,
- ü La constitution d'une banque de terrains et d'immeubles publics en vue du développement de l'habitation communautaire,
- ü La reconnaissance de l'apport du logement communautaire.

La vente par la Société de Développement et d'Habitation de Montréal (SHDM) en octobre 2005 d'un immeuble de 42 unités de logement abritant principalement des 5 ½ est pour nous un signal clair que nous devons demeurer vigilant concernant la sauvegarde des actifs collectifs. Cette vente s'est faite sans appel d'offre publique et à 60% de sa valeur. La FOHM a réagi à ce délestage et de concert avec d'autres groupes concernés : Info logement, Bâtir son quartier et la Corporation de Développement Communautaire de Rivière-des-Prairies (CDC-RDP). Une rencontre a eue lieu avec la direction de la SHDM et le maire d'arrondissement de Rivière-des-

Prairies, responsable de l'habitation, M. Cosmo Maciocia, afin de les questionner sur une telle pratique et d'établir avec eux une procédure qui respecterait le milieu et nous permettrait de sauvegarder le caractère de propriété collective des immeubles.

Il a été convenu que la FOHM serait avisée des intentions de la SHDM quant à la vente de ses immeubles. La FOHM s'est par la suite engagé à diffuser l'information à l'ensemble des acteurs du milieu de l'habitation.

Toujours dans ce dossier, nous avons rencontré deux journalistes afin de dénoncer la situation.

### Élections :

Nous avons fait parvenir aux groupes un document ou un ensemble de questions à débattre avec les candidats aux élections municipales s'y retrouvaient. Ces questions portaient sur l'ensemble du domaine du logement social soit : son développement, les programmes de financement, le zonage, les terrains disponibles, etc.

### La Réforme du droit associatif :

La FOHM a pris position contre la réforme du droit associatif tel que proposé. Souvenons-nous que cette dernière amenait toute la notion de corporation personnifiée qui aurait transformé largement nos associations et leur caractère démocratique. L'ensemble du mouvement communautaire refusait cette réforme. Le projet a été retiré.

### Statut de municipalité :

Comme nous le mentionnions l'année dernière, la SHQ mettait une grande pression sur les corporations afin que ces dernières demandent leur statut de municipalité, et ce, sans avoir comme garantie la possibilité de réclamer 50% de la TVQ en plus du 100% de la TPS, le maintien de leur financement SOC (Soutien aux Organismes Communautaires) ou pour ceux que cela concerne leur numéro de charité.

Après avoir adressé une lettre au ministère du revenu concernant cette question, la réponse apportée par ce dernier nous affirme qu'il n'y aurait aucune difficulté à maintenir le financement autre, soit le SOC ou le numéro de charité, et que les organismes peuvent également réclamer 50 % de la TVQ pour les activités autres que celles couvertes par le statut de municipalité.



## La vie associative

### Les enjeux santé

#### Rapport Ménard et le défi de solidarité :

Le gouvernement Charest a tenu une série de forums régionaux intitulés *Forum des générations*. À la suite de ces forums régionaux, s'est tenu un forum provincial où plusieurs orientations furent prises. Une des orientations prises a été la mise sur pied d'un *comité Ménard* qui avait pour mandat : l'étude du système de santé dans un contexte du vieillissement de la population. Le Chantier d'Économie sociale a obtenu un siège au sein de ce comité. Ce dernier appuyé du Fonds Québécois de l'Habitation (FQH), de l'Association des Groupes de Ressources Techniques du Québec (AGRTQ), de la Confédération Québécoise des Coopératives d'Habitation (CQCH) et de notre regroupement le RQOH (Regroupement Québécois des Organismes d'Habitation) a déposé une proposition de faire plus par la construction de 15 000 unités de logements.

La proposition n'ayant fait l'objet d'aucun débat au sein du milieu de la santé, la FOHM et notre regroupement a été largement interpellé sur cette dernière. Nous avons donc dû clarifier notre positionnement vis-à-vis du système de santé. Inspiré du débat fait par les groupes lors de la consultation sur le cadre de gestion en soutien communautaire, le conseil d'administration de la FOHM a donc mis de l'avant la revendication du maintien d'un système de santé universel et gratuit et le refus que les organismes communautaires d'habitation servent au démantèlement du réseau. Nous avons également déposé cette proposition à notre association provinciale qui en a fait sienne également.

Il s'agit là d'un dangereux glissement du secteur de l'habitation, donc du logement permanent vers l'hébergement. Nous serons sûrement appelés à mieux définir nos interventions et nos stratégies d'action en ce qui a trait à ce dossier.

Les principaux enjeux dans ce dossier sont :

- ü La perte d'autonomie des organismes,
- ü Le démantèlement du système de santé via la communautarisation des services,
- ü La pression économique sur les personnes âgées entraînée par la tarification des services via l'économie sociale,
- ü Les iniquités tant au niveau de la qualité que de la quantité de services,
- ü La relation locataire pour celle de résidant ou de personne hébergée qui seront dispensés,
- ü La déresponsabilisation de l'État.

#### Projet de Loi 83 (santé et services sociaux) :

Le projet de Loi 83 modifiant la santé et les services sociaux a été adopté en décembre 2005. Certains articles devront faire l'objet d'une attention particulière, surtout celui concernant la certification obligatoire pour les résidences pour personnes âgées et la définition beaucoup trop large qui s'y rattache.

Il est clair que le ministre a voulu, par l'inclusion de la certification obligatoire, protéger les personnes âgées contre les abus que peuvent vivre ces dernières en résidence privé et en foyer d'accueil, ce à quoi nous sommes d'accord.

Cependant :

- Û Compte tenu de la définition très large que la loi donne à l'appellation résidence.
- Û Compte tenu de l'utilisation du milieu de l'habitation faite par le ministère dans le défi de solidarité.
- Û Compte tenu de la confusion qui règne présentement sur les activités relevant du soutien communautaire.
- Û Compte tenu de la communautarisation des services de santé.

Cela nous oblige à demeurer très vigilants face à cet article et nous devons manifester clairement la nécessité de ne pas appliquer la même certification aux OSBL d'habitation.

*Plan de transformation en santé mentale :*

Tel que spécifié dans le FOHM'VOIR n° 21 (septembre 2005), le plan de transformation en santé mentale prévoyait développer plus de place de logements avec services de soutien communautaire dans les cinq prochaines années. On parlait alors de 58 places par 100,000 habitants. Afin de connaître les orientations des CSSS concernés à Montréal, nous avons organisé une rencontre avec des groupes membre de la FOHM et les personnes responsables du Nord de l'île, de l'est et du sud-ouest.

L'objectif visé par cette rencontre était de connaître les objectifs de Montréal et les attentes du réseau vis-à-vis des OSBL-H. Les groupes ont fait ressortir le manque d'appartements ou de chambres dont nous disposons actuellement et l'immense pression que ces demandes viendraient mettre sur le parc immobilier. Pour les groupes présents, le non-financement du soutien communautaire et les nombreux refus de services pour la population qui est présentement dans leurs organisations, voire à la rue, doit d'abord être réglé avant de planifier de fermer des places en Ressource de Type Familiale (RTF) ou encore en Ressource Intermédiaire (RI). Ce dossier doit demeurer dans le plan d'action.

*Comité intersectoriel Agence itinérance :*

La FOHM agissait comme groupe parrain et fiduciaire d'un projet IPAC ayant comme objectif l'élaboration d'un plan intersectoriel en itinérance pour Montréal. Les travaux du comité intersectoriel ne nous ont pas permis à l'heure actuelle de finaliser ce plan. D'ailleurs, il est important de mentionner que pour l'ensemble des partenaires communautaires présents, ce dossier répond davantage au besoin de l'Agence que de celui des groupes communautaires présents autour de la table. Il faut souligner qu'après bientôt un an de travaux nous n'avons toujours pas en main de document. Nous poursuivons notre implication au sein de ce comité et travaillons en étroite collaboration avec le RAPSIM et les groupes communautaires présents autour de la table. Le projet IPAC porté par la FOHM se termine en mars 2006 et, en accord avec les groupes, nous ne demandons pas de reconduction.

*Autres dossiers :*

Dans les autres dossiers, nous avons cette année particulièrement travaillée avec :

- Û Le RAPSIM en ce qui a trait au dossier du soutien communautaire et du droit de cité,
- Û Les GRT (Groupes de Ressources technique) en ce qui a trait au maintien des acquis collectifs.

## Les services aux membres

Dès sa mise sur pied, la FOHM a innové en rendant disponible une variété de services afin de répondre aux besoins des membres. Ce volet regroupe plus de 5 services : la gestion immobilière, administrative, financière et sociale ainsi que des assurances habitation. Nous offrons également des services ponctuels d'établissement de bilan de santé des corporations ou encore de support au niveau des négociations avec les bailleurs de fonds et finalement, les membres ont également l'occasion de bénéficier des avantages d'achats groupés et de service d'inspection des systèmes d'alarme.

Pour l'année 2005, plus de vingt-quatre (24) corporations ont fait appel à nos services. De ce nombre, toutes ont fait appel à nos services de gestion administrative et financière, neuf (9) en gestion immobilière et sept (7) en gestion sociale. L'ensemble des corporations qui ont recours à nos services représentent plus de 875 unités.

Au cours de l'année 2005, trois (3) membres ont nouvellement confié la gestion de leur projet. Deux de ces corporations s'adressent à des femmes avec enfant et une troisième rejoint davantage les personnes âgées.

Au niveau des achats groupés, nous nous attarderons davantage au programme d'assurance. Plus de 105 organisations différentes participent à ce programme. Notre bilan pour cette année au niveau des réclamations vis-à-vis les primes versées est tout aussi éloquent que l'année passée. Nous versons plus d'un demi-million de dollars en primes.

### Services administratifs :

L'accueil et le secrétariat et l'ensemble des travailleur-e-s de la comptabilité relève de ce service. Il est donc un volet très important au niveau de la Fédération surtout en ce qui concerne les services administratifs contractés par les corporations. De plus, l'ensemble de la gestion administrative de la FOHM relève également de cette équipe. Il nous faut également ajouter à cela la gestion des six (6) immeubles de l'OMHM.

Comme nous l'avons mentionné l'année dernière, nous avons fait face à une coupure de plus de 20,000\$ au niveau du budget des maisons de l'OMHM. Cette année, les négociations avec l'OMHM ont eu lieu et ces dernières ont été assumées par le service administratif et la coordination des 6 immeubles.

Pour l'année 2006, l'équipe a tenu les livres et produit les rapports financiers pour 35 projets différents. Nous avons également encore des projets d'initiatives de partenariats en action communautaire (IPAC) qui, soulignons-le, a beaucoup d'exigences particulières. Nous sommes fiers d'avoir développé cette expertise dans ce domaine.

Cette année, l'équipe des services administratifs a également coordonné le processus de sélection et d'embauche d'une nouvelle direction.

## Les services aux locataires

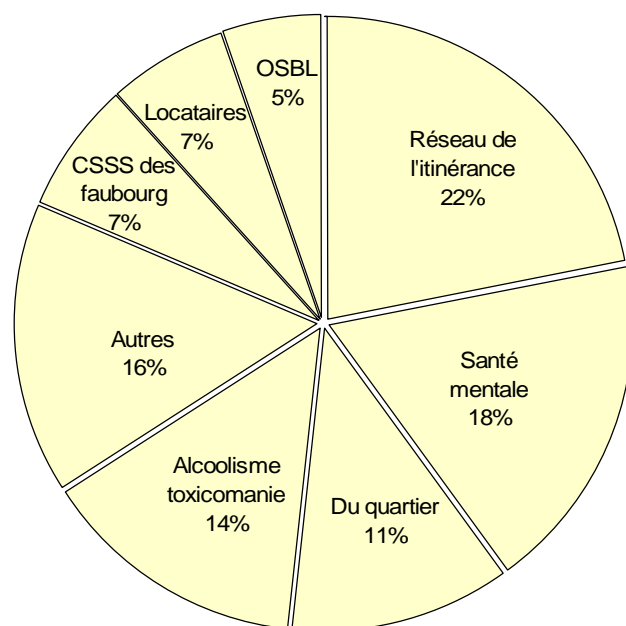
Les services aux locataires identifient les services dispensés aux locataires des 6 maisons de l'OMHM (Office Municipal d'Habitation de Montréal). Ces immeubles disposent de 197 studios et chambres.

Nous profitons de ce rapport pour remercier M. Robert Makrous qui a été longtemps notre vis-à-vis à l'OMHM et qui maintenant se retrouve directeur des recherches et développements. La personne qui lui succède est par ailleurs tout aussi convaincue de la nécessité du soutien communautaire et possède également une longue feuille de route au niveau de son implication communautaire, il s'agit de Mme Hélène Bohémier.

Comme nous vous l'avons déjà mentionné l'année dernière, nous avons dû faire face à une coupure de 20 000\$ au niveau du budget attribué pour la gestion de ces 6 immeubles. Nous avons alors demandé une rencontre afin de clarifier avec l'OMHM le mode de fonctionnement d'acceptation des budgets et de les informer de l'incapacité de la FOHM à faire face à de nouvelles coupures. Nous avons eu cette rencontre et de nouvelles façons de faire ont été négociées de même que l'acceptation de notre budget.

Il nous faut prendre en compte que tout comme le parc immobilier de OMH la partie que nous gérons (6 maisons) est tout aussi vieillissant ce qui avec la coupure de 20,000\$ ne simplifie pas notre tâche.

### Soutien communautaire :



Provenance des demandeurs

En plus de la sélection des locataires, la gestion des relations entre locataires, plusieurs activités sont organisées via le soutien communautaire que nous maintenons au sein des 6 maisons.

Des soupers communautaires avec l'implication des locataires ont lieu à tout les mois, sauf lors d'activités spéciales. Des sorties culturelles ou de loisirs sont également organisés. Par exemple :

- Le musée d'art contemporain
- Les parties de quilles (15 participants)
- La cabane à sucre (70 personnes)
- La plage d'Oka (50 personnes)

Il arrive que des locataires de certains de nos groupes membres se joignent à nous et nous maintenons toujours le party de Noël ou encore une fois la participation des locataires d'organismes membres est considérable

<b>Demandes de logements auprès de l'OMHM</b>	
<b>Demandes traitées</b>	<b>Demandes actives</b>
713	322

Notons que les hommes représentent 71% de l'ensemble des demandes de logements.

### Stabilité résidentielle :

Cette année les départs ont diminués et ne représentent que 23% comparativement à 28% l'année dernière. Nous pouvons donc parler d'une stabilité résidentielle accrue.

D'ailleurs voici quelques données permettant de mieux illustrer la stabilité résidentielle

<b>Stabilité résidentielle : Des chiffres encourageants</b>	
<b>Durée de résidence</b>	<b>Pourcentage</b>
15 ans	10%
10 ans	24%
5 ans	32%

Ces chiffres signifient donc que pour 64% des locataires, nous pouvons parler d'une véritable stabilité résidentielle. Un équilibre de vie est réellement possible grâce à cela.



BESSETTE, DEMERS, PERRIER, C.à.  
Société en nom collectif de comptables agréés

## Les états financiers

---

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

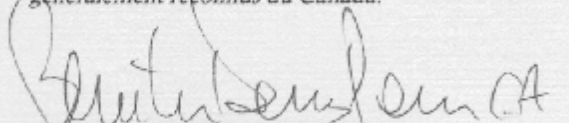
---

*Au conseil d'administration de la  
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) inc.*

*Nous avons vérifié le bilan de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2005 ainsi que les états des résultats et des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date pour les activités de Gestion des services aux membres. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.*

*Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.*

*À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2005 ainsi que les résultats de ses activités et les actifs nets liés à la Gestion des services aux membres pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.*

  
BESSETTE, DEMERS, PERRIER  
COMPTABLES AGRÉÉS

*Laval, le 30 janvier 2006*

## Les états financiers

FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC.  
GESTION DES SERVICES AUX MEMBRES

3

### RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005	2004
	\$	\$
<b>REVENUS</b>		
Services aux membres et à la clientèle	406 870	386 323
Projet Dollard Cormier	114 960	114 960
Projet - Notre-Dame (annexe A)	9 946	8 334
Gestion d'assurances	43 301	36 826
Cotisations	24 521	14 858
Programmes d'aide aux organismes communautaires :		
- Subvention de fonctionnement	15 000	15 000
- Contribution au secteur	52 165	52 525
- Subventions des ressources humaines	11 570	14 257
Autres revenus (annexe B)	11 650	9 707
	<u>689 983</u>	<u>652 790</u>
<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>		
Ressources humaines	550 985	480 656
Frais d'exploitation (annexe C)	136 948	152 550
	<u>687 933</u>	<u>633 206</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT AUTRES OPÉRATIONS</b>		
	2 050	19 584
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Projet - sectoriel (annexe D)	2 296	-
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>		
	<u>4 346</u>	<u>19 584</u>



DESJARDINS  
BESSETTE, DEMERS, PERRIER, C.À.  
Boulevard du Parc, 1000, Montréal, Québec H3A 2B4

## **La FOHM est membre de :**

- § Alerte Centre-Sud;
- § Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU);
- § Association canadienne pour la santé mentale (ACSM);
- § Collège communautaire de Montréal;
- § Comité de liaison en itinérance de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal;
- § Corporation de développement économique et communautaire Centre-Sud/Plateau Mont-Royal (CDEC);
- § Front d'action populaire pour le réaménagement urbain (FRAPRU);
- § Réseau Alternatif et Communautaire des Organismes en santé mentale de l'île de Montréal (RACOR);
- § Réseau d'aide pour personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM);
- § Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH).

## **Les principaux partenaires de la FOHM sont :**

- § Regroupement d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
- § Bâtir son quartier;
- § Groupe conseil en développement de l'habitation (CDH),
- § Atelier Habitation Montréal;
- § Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL);
- § Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM);
- § FÉdération des Coopératives d'Habitation Intermunicipale du Montréal Métropolitain (FÉCHIMM);
- § Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL);
- § Société d'habitation du Québec (SHQ);
- § Ville de Montréal et l'ensemble des arrondissements
- § Les différentes tables de quartier ou Corporation de développement communautaire





**Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal**

# **Rapport du conseil d'administration 2005**

Ce cahier est commandité par



## Rapport d'activités

Comme nous vous l'avons déjà mentionné, le conseil d'administration s'est réuni onze fois cette année. Nous pouvons diviser en trois catégories les débats et décisions du conseil d'administration soit : les questions relatives à la gestion de la fédération, la vie associative et les dossiers politiques.

### Gestion de la Fédération :

- ü Procéder à l'embauche d'un directeur général,
- ü Adopter une convention de travail,
- ü Adopter une politique salariale,
- ü Transférer l'ensemble des affaires bancaires à la caisse d'économie solidaire,
- ü Adopter un règlement d'emprunt,
- ü Statuer sur les représentant-e-s autorisé-e-s à administrer les folios de la Fédération,
- ü Amorcer des démarches en vue de relocaliser la Fédération.

### Vie Associative :

- ü Statuer sur la cotisation des membres,
- ü Adopter les états financiers vérifiés,
- ü Élire des officiers,
- ü Adhérer à la déclaration «Le droit de cité» du Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ)
- ü Prendre position sur le document de travail du comité interministériel sur le cadre de gestion en soutien communautaire,
- ü S'associer au RAPSIM et à d'autres partenaires pour revendiquer le financement du soutien communautaire,
- ü Développer une position concernant la certification obligatoire pour les résidences personnes âgées,
- ü Participer à l'assemblée générale du RQOH et déposer une proposition spécifiant qu'il prenne position dans le maintien d'un système public gratuit et universel. De plus, il a été également mentionné que le soutien communautaire ne devrait en aucun temps se substituer à des services relevant de la santé et des services sociaux.

### Politiques :

Des échanges ont eu lieu avec la ville en vue d'une rencontre avec cette dernière.

Au niveau du programme Rose d'Or, M. Serge Bergeron, directeur du Manoir Charles-Dutaud, a été nommé par la FOHM comme représentant des OSBL-H au comité aviséur.

Une journée d'étude a été organisée pour les membres du conseil d'administration en septembre 2005. Nous retrouvions à l'ordre du jour deux conférenciers : Marcellin Hudon (AGRTQ) qui est venu nous présenter l'histoire du logement communautaire au Québec et Robert Théorêt de la Table de regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TROCB), qui lui nous a présenté les enjeux du rapport Ménard, la transformation du système de santé et le défi de solidarité. Ces deux présentations ont été suivies d'échanges et de discussions et ont permis au conseil d'administration d'orienter les actions pour l'année en cours.

Suite à une demande de l'Association des Groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), le conseil d'administration a mandaté John Johnston pour participer à un panel lors de leur assemblée générale. Ce panel avait pour objectif d'identifier les problèmes vécus par les OSBL d'habitation.

Le conseil d'administration a également intensifié ses actions au niveau de la revendication du soutien communautaire. En ce sens, une action appuyée par le conseil d'administration «*Vœux de bonne année*» consistant à faire parvenir une carte de souhait de Noël aux députés des circonscriptions provinciale de Montréal avec un billet de 12 millions de dollars a été initié.

## Recueil de résolutions

Vous trouverez ici l'ensemble des propositions touchant les actes des administrateur-e-s. Nous avons exclu les propositions courantes concernant entre autre les ordres du jour et les adoptions de procès-verbaux ou les adhésions des membres. Cependant, vous trouverez les membres nouvellement acceptés cette année à la suite de cette partie.

### **Résolution 05-208**

Il est proposé d'amender la résolution 04-204 afin d'ajouter une 3<sup>e</sup> tranche en divisant en deux catégories la tranche de 51 unités et plus. À compter du 1<sup>e</sup> janvier 2005, la cotisation des membres OSBL ayant 51 unités et plus est majorée à 5.00 \$ par unité de logement, tandis que la cotisation des membres pour la 101<sup>e</sup> unité et plus est fixée à 3.00\$.

Proposé par : Isabelle Leduc

Appuyé par : Marie-Noëlle Ducharme

Adopté à l'unanimité

### **Résolution 05-209**

Il est proposé d'augmenter la cotisation des membres à tous les deux ans, et ce, jusqu'en 2011.

Proposé par : Francine Moreau

Appuyé par : Sylvie Trudel

Adopté à l'unanimité

### **Résolution 05-221**

Il est résolu de confirmer l'embauche de monsieur Denis René en tant que directeur général de la FOHM.

Proposé par : Hélène Sévigny

Appuyé par : Christian Pilote

Adopté à l'unanimité

### **Résolution 05-222**

Il est résolu d'adopter la convention de travail telle que présentée.

Proposé par : Isabelle Leduc

Appuyé par : Francine Moreau

Adopté à l'unanimité

### **Résolution 05-223**

Il est résolu d'adopter la politique salariale telle que présentée.

Proposé par : John Johnston

Appuyé par : Francine Moreau

Adopté à l'unanimité

**Résolution 05-225**

Il est résolu d'adopter les états financiers 2004 vérifiés pour la partie Gestion des Immeubles ainsi que pour la partie Services aux membres tout en sachant qu'il y aura quelques changements d'écriture sans effet sur les résultats aux états financiers des Services aux membres concernant le Projet Notre-Dame.

Il est aussi résolu d'adopter la proposition de la Firme comptable Bessette, Demers, Perrier CA pour l'exercice 2005.

Proposé par : Hélène Sévigny

Appuyé par : John Johnston

Adopté à l'unanimité

**Résolution 05-229**

Francine Moreau, John Johnston, Isabelle Leduc et Monique Lacroix sont élus par acclamation et les postes seront déterminés à la prochaine réunion de l'exécutif.

Proposé par : Louise Graton

Appuyé par : Christian Pilote

Adopté à l'unanimité

**Résolution 05-233**

Il est résolu de demander une contribution, aux participants du programme d'assurances habitation, au Fonds de franchise de l'ordre de 0.002 \$/100 \$ d'actif immobilier pour l'année 2005-2006

Proposé par Hélène Sévigny

Appuyé par : John Johnston

Adopté à l'unanimité

**Résolution 05-236**

Il est résolu que la FOHM adhère à la Caisse d'Économie Solidaire Desjardins C.D.F. Montréal

Proposé par : Monique Lacroix

Appuyé par : John Johnston

Adopté à l'unanimité

**Résolution 05-239**

Il est résolu de nommer Isabelle Leduc au poste de trésorière

Proposé par : Louise Graton

Appuyé par : René Gauthier

Adopté à l'unanimité

### **Résolution 05-241**

Il est résolu d'adopter le règlement suivant :

- 1- Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun :
  - Ø Emprunter de l'argent sur le crédit de la personne morale en obtenant des prêts ou avances ou sous forme de découverts, ou par l'escompte d'effets et instruments négociables, faits, tirés, acceptés ou endossés par la personne morale ou de toute autre manière;
  - Ø Émettre des obligations, débetures et autres valeurs de la personne morale, les donner en garantie ou autrement, le tout selon les conditions, modalités et considérations qu'ils jugeront appropriées;
  - Ø Hypothéquer (de façon ouverte ou fermée), céder, transporter ou affecter de quelque manière que ce soit, la totalité ou une partie des biens, meubles ou immeubles, entreprises ou droits, présents ou futurs de la personne morale, pour garantir lesdites obligations, débetures ou valeur émises, ou pour garantir tous emprunts, dettes, responsabilités, ou engagements présents ou futurs, directs ou indirects de la personne morale
- 2- Les pouvoirs mentionnés à l'article 1 du présent règlement peuvent être exercés par les représentants désignés par le conseil d'administration de la personne morale.

Proposé par : John Johnston

Appuyé par : Louise Graton

Adopté à l'unanimité

### **Résolution 05-242**

Il est résolu que la personne responsable de la direction générale, la personne responsable de la coordination des services administratifs, le président ou la présidente de la corporation et le trésorier ou la trésorière de la corporation soient désignés comme les représentants autorisés à administrer les folios de la personne morale à la caisse et à signer toute entente nécessaire à cette fin.

Proposé par : Hélène Sévigny

Appuyé par : Francine Moreau

Adopté à l'unanimité.

### **Résolution 05-243**

Il est résolu que la personne responsable de la direction générale, la personne responsable de la coordination des services administratifs, le président ou la présidente de la corporation et le trésorier ou la trésorière de la corporation soient les représentants de la personne morale à l'égard des emprunts de cette dernière et des garanties qu'elle pourra consentir. Ces représentants pourront, au nom de la personne morale, faire, signer et exécuter tout document nécessaire pour donner plein effet au règlement relatif aux emprunts et aux garanties de la personne morale.

Proposé par : John Johnston  
Appuyé par : André Lemire  
Adopté à l'unanimité

#### **Résolution 05-247**

Il est proposé de mandater la FOHM pour explorer la possibilité de trouver un partenaire OSBL afin de présenter un projet de construction de 43 unités qui permettrait aussi la relocalisation des bureaux de la FOHM. Ce projet devrait être financé par IPAC et Accès-Logis.

Proposé par : Guy Robert  
Appuyé par : Hélène Sévigny  
Adopté à l'unanimité

#### **Résolution 05-248**

Il est proposé que la FOHM adhère à la déclaration « Le Droit de cité » du Réseau Solidarité Itinérance du Québec.

Proposé par : Isabelle Leduc  
Appuyé par : Hélène Sévigny  
Adopté à l'unanimité.

#### **Résolution 05-254**

Il est proposé que la FOHM se rallie avec le RAPSIM et autres partenaires pour revendiquer le support d'action auprès de toutes instances jugées pertinentes.

Proposée par : Isabelle Leduc  
Appuyée par : Hélène Sévigny  
Adopté à l'unanimité.

#### **Résolution 05-267**

Il est proposé d'entériner la position de refus du cadre de gestion tel que suggéré par le comité. Cette position sera présentée et débattue avec les groupes le 23 novembre prochain.

Proposée par : Hélène Sévigny  
Appuyée par : Louise Graton  
Adopté à l'unanimité

#### **Résolution 05-281**

Il est proposé que la FOHM se présente aux réunions de consultations. Pour cela, un sous-comité va être mis sur pied afin de préparer cette rencontre et veiller à informer les membres sur cette loi comme certains ont été informés du cadre de gestion.

Proposé par : Monique Lacroix  
Appuyé par : Francine Moreau  
Adopté à l'unanimité

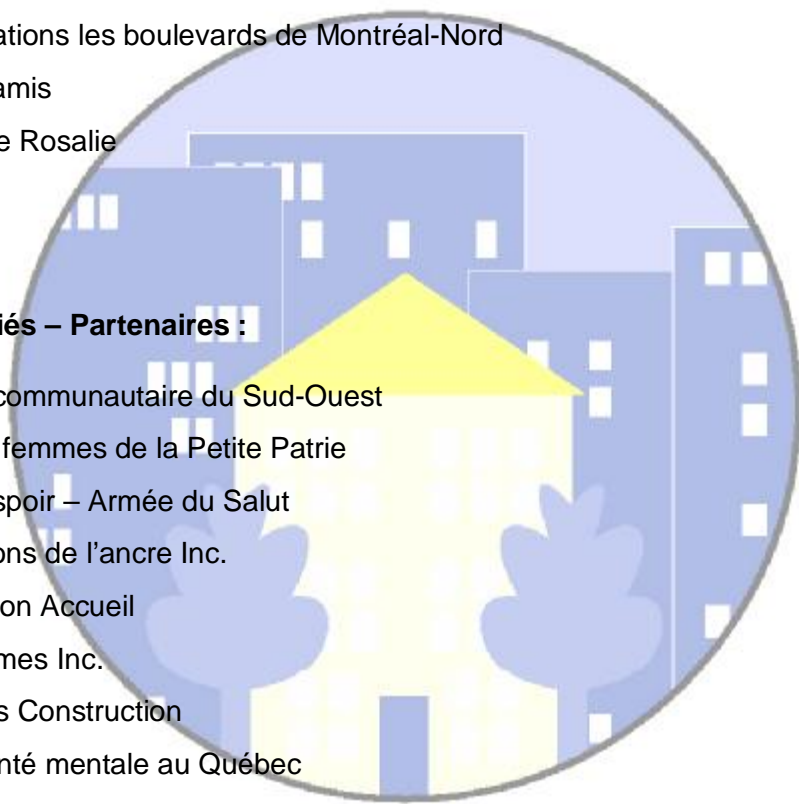
## Les nouveaux membres en 2005

### Membres actifs – OSBL-H :

- Habitations communautaires Saint-Paul-Émard
- Les brises de Lachine
- Les habitations communautaires NDG
- Les habitations les boulevards de Montréal-Nord
- L'île des amis
- Résidence Rosalie

### Membres associés – Partenaires :

- Auberge communautaire du Sud-Ouest
- Écho des femmes de la Petite Patrie
- L'abri d'espoir – Armée du Salut
- Les maisons de l'ancre Inc.
- Mission Bon Accueil
- Multi-femmes Inc.
- Réno-Bois Construction
- Revue santé mentale au Québec
- Service d'hébergement Saint-Denis





## Planification 2006 (1<sup>ère</sup> partie)

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS/ACTIVITÉS	RÉSULTATS ATTENDUS
<p style="text-align: center;"><b>1. Regrouper les organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal</b></p>	<p>1.1. Augmenter la connaissance et la visibilité de la FOHM auprès des OSBL en développement;</p> <p>1.2. Améliorer la connaissance de la FOHM du développement des OSBL sur l'île de Montréal;</p> <p>1.3. Recruter les OSBL en développement,</p> <p>1.4 Renouveler les règlements généraux en fonction des nouvelles réalités.</p>	<p>1.1 Diffusion de matériel promotionnel de la FOHM aux GRT et diffusion du FOHM'VOIR aux GRT</p> <p>1.2. Établissement d'une liste des OSBL sur l'île de Montréal;</p> <p>1.3. Prise de contact avec les nouveaux OSBL.</p> <p>1.4 Mise sur pied d'un comité de travail sur les règlements généraux</p>	<p>1.1. Diffusion du matériel promotionnel de la FOHM aux OSBL-H en développement</p> <p>1.2. Maintenir à jour une liste numérique et papier des OSBL du territoire de l'île de Montréal de même que le nom de la personne contact</p> <p>1.3. Augmenter le membership de 30%</p> <p>1.4 Permettre à l'ensemble des composantes de la FOHM de jouer un rôle actif au sein de la fédération</p>
<p style="text-align: center;"><b>2. Développer et accroître les activités de la vie associative.</b></p>	<p>2.1. Maintenir et favoriser la communication entre la Fédération et ses membres.</p> <p>2.2. Favoriser l'échange d'expertise entre les OSBL-H.</p> <p>2.3. Supporter les OSBL dans leur besoin en formation.</p> <p>2.4 Maintenir notre implication au sein du RQOH.</p>	<p>2.1 Établir un plan de communication dans lequel on retrouve les activités suivantes : l'édition du FOHM'VOIR, vulgarisation des nouvelles politiques ou réglementation etc.</p> <p>2.2. Organiser des rencontres de type déjeuner-causerie sur les différents enjeux du développement ou encore sur l'exploitation des programmes.</p> <p>2.3. Élaborer et dispenser des formations en lien avec le sondage et en lien avec les demandes spécifiques de ses membres.</p> <p>2.4 Participer à l'étude de dossiers prioritaires dont le maintien des programmes, le cadre national de soutien communautaire, l'accréditation des logements pour personnes âgées.</p>	<p>2.1 Participation des membres au choix du contenu et à la rédaction du FOHM'VOIR</p> <p>2.1 Amélioration des connaissances des OSBL sur les nouvelles réalités et soutenir les OSBL dans la lecture des enjeux</p> <p>2.2. Rejoindre les conseils d'administration sur les enjeux spécifiques</p> <p>2.2. Développer une vision et une position commune sur les enjeux du développement des OSBL</p> <p>2.2. Organiser 2 échanges entre les groupes</p> <p>2.3. Dispenser un minimum de 3 formations</p> <p>2.4 Participation au conseil d'administration aux différents comités de travail,</p> <p>2.4 Participation active à l'organisation du colloque sur le soutien communautaire.</p>

## Planification 2006 (2<sup>ème</sup> partie)

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS/ACTIVITÉS	RÉSULTATS ATTENDUS
<p style="text-align: center;"><b>3. Développer des services pour faciliter la gestion des organismes sans but lucratif d'habitation</b></p>	<p>3.1 Obtenir une entente avec la SHQ sur le protocole permettant aux OSBL d'effectuer l'évaluation de l'admissibilité de leurs locataires. (certificat de conformité)</p> <p>3.2 Être vigilant et pro-actif dans le transfert des programmes fédéraux ou dans les fins de conventions</p> <p>3.3 Bonifier l'offre de services offerts aux membres</p>	<p>3.1 Démarches auprès des responsables du dossier à la SHQ : obtention du concours du RQOH dans le dossier</p> <p>3.2 Soutenir les groupes qui font partie de ces programmes.</p> <p>3.3 Voir à développer de nouveaux services et faire la promotion des services auprès des membres non utilisateurs</p>	<p>3.1 Prise de décision par le conseil au fur et à mesure de l'avancement des pourparlers</p> <p>3.1 Réponse claire de la SHQ sur la question du formulaire et diffusion de l'information obtenue aux membres</p> <p>3.2 Connaissance accrue des orientations face au transfert et soutenir les ressources dans les nouvelles réalités</p> <p>3.3 Augmentation des contrats de service réalisés pour les membres</p>
<p style="text-align: center;"><b>4. Promouvoir le logement social pour le bénéfice des personnes défavorisées de l'île de Montréal</b></p>	<p>4.1 Obtenir la reconnaissance et le financement du soutien communautaire en logement communautaire</p> <p>4.2 Inclusion de logement social dans les projets de développement domiciliaire</p> <p>4.3 Préservation des maisons de chambres</p> <p>4.4 Maintien des programmes de logement social</p> <p>4.5 Augmenter la visibilité des OSBL d'habitation auprès de la population</p> <p>4.6 Souligner les 20 ans de la FOHM</p>	<p>4.1 Poursuivre notre implication au sein du RQOH dans ce dossier.</p> <p>4.1 Profiter du colloque provincial de novembre sur le soutien communautaire pour y faire valoir cette pratique</p> <p>4.1 Maintenir notre implication au sein du comité logement du RAPSIM</p> <p>4.2 Assurer et maintenir une présence sur les instances de développement de l'habitation, Municipalité, arrondissement,</p> <p>4.3 Travail en partenariat avec d'autres acteurs ou regroupement, GRT, RPASIM</p> <p>4.4 Revendiquer le maintien du programme accès logis avec d'autres partenaires RQOH, AGRTQ, FRAPRU, CQCH</p> <p>4.5 Planifier des activités médiatiques</p> <p>4.6 Mise sur pied d'un comité et élaboration d'une programmation</p>	<p>4.1 Augmentation du financement du soutien communautaire pour les OSBL-H</p> <p>4.2 Plus grande implication de la FOHM dans le dossier habitation et lien plus étroit avec la Municipalité et les arrondissements</p> <p>4.3 Poursuite de programme de logement social et lien plus étroit avec l'ensemble du milieu de l'habitation et des groupes de base</p> <p>4.4 Meilleure connaissance de ce type d'habitation et augmenter l'appui de la population aux projets</p> <p>4.5 Visibilité de la FOHM tant par la population que par les acteurs de l'habitation et institutionnels</p>

## Budget 2005 pour la FOHM

FOHM	Budget 2006 approuvé	Réal Déc 2005
<b>Revenus</b>		
Cotisations	22771	24521
Service de gestion financière	189794	199883
Service de gestion immobilière	90439	67948
Service de gestion sociale	60368	74324
Service d'urgence	7797	7362
Support organisationnel et formation	2000	879
Gestion des achats groupés	3000	3049
CQCH Assurance habitation	45000	40252
Contrat OMHM	30000	30000
Projet Notre-Dame	46000	42921
Divers (intérêts, placement)	2000	7307
Subvention SHQ (PAOC)	15000	15000
Contribution de secteur	48000	52165
Subvention de la SACA	25000	
Projet Dollard-Cormier	114960	114960
Subvention salariale	0	5141
CLE - Consultant	0	2500
Subvention informatique	24279	26473
IPAC - Plan intersectoriel	0	20384
Laveuses - sècheuses	5000	4795
Revenus divers	2000	3477
<b>Revenus total:</b>	<b>733408</b>	<b>743340</b>
<b>Dépenses</b>		
Salaires	481624	466230
Avantages-sociaux, ass.-coll, REER	86100	84755
Formation, programme aide	4816	3143
Déplacements et activités	8000	7908
<b>Sous-total ressources humaines</b>	<b>580540</b>	<b>562036</b>
Informatique	24279	26523
Locaux	13460	85
Entretien, aménagement, alarme	5000	4876
Assurances	1500	1578
Amortissement immobilisations	3700	25552
Communications	7500	6915
Frais de poste	4000	4392
Papeterie, revues et abonnement	7000	9356
Frais bancaires	1600	1706
Mauvaises créances	1000	2930
Cotisation RQOH	5800	5511
Relations publiques	1500	3089
Cotisations	1000	475
Frais du conseil d'administration	3000	3230
Publications et promotion	3000	4598
Honoraires professionnels	4500	9637
CQCH redevances	10000	5390
Projet Dollard-Cormier	3500	2431
Autres frais	1000	747
Dépenses service Urgence	6500	6876
Projet Notre-Dame	33000	32974
IPAC - Plan intersectoriel	0	18088
<b>Sous-total frais d'exploitation</b>	<b>141839</b>	<b>176958</b>
<b>Dépenses total:</b>	<b>722379</b>	<b>738994</b>
<b>Excédent (déficit) FÉDÉ</b>	<b>11029</b>	<b>4346</b>

## **Les membres actifs de la FOHM – OSBL (au 13 avril 06)**

1. ACHIM
2. Association Iris
3. Carrefour familial Hochelaga (Maison Oxygène)
4. Centre communautaire bon pasteur
5. Chambreclerc
6. Chambrelle
7. Chambrenfleur
8. Chambreville
9. Chemin de la Côte
10. Communauté thérapeutique la chrysalide
11. Corporation d'habitation la porte jaune
12. Éveil de Pointe-Saint-Charles
13. Foyer catholique Chinois
14. Foyer des cent abris
15. Foyer Hongrois
16. Groupe entraide Lachine
17. Groupe Logique
18. Habitations communautaires Saint-Paul-Émard
19. Habitations d'Aragon-Jogues
20. Habitations Les deux volets
21. Habitations Loge-Accès
22. Habitations nouvelles avenues
23. Hébergement Humano
24. Hébergement jeunesse Le Tournant
25. La cité de Sion
26. La maison Lucien-L'Allier
27. L'abri de Pointe-Saint-Charles
28. L'autre Porte – CEGECOM
29. L'Avenue, hébergement communautaire
30. Le bel âge de Mercier
31. Le reflet de Pointe-Saint-Charles
32. Le Saint-Patrick
33. Les brises de Lachine
34. Les demeures Sainte-Croix
35. Les habitations communautaires de Verdun
36. Les habitations Oasis de Pointe-Saint-Charles
37. Les habitations À ciel ouvert
38. Les habitations Alexandra
39. Les habitations communautaires NDG
40. Les habitations Habitœil Rosemont
41. Les habitations La Suite
42. Les habitations La Traversée Inc.
43. Les habitations l'école des sages

## Les membres actifs de la FOHM - OSBL (suite)

44. Les habitations Les boulevards de Montréal-Nord
45. Les habitations Negcomburdy Inc.
46. Les habitations Sherwin
47. Les jardins d'Eugénie
48. Les loges du Mile-End
49. L'escale pour elle
50. L'île des amis
51. Logement communautaire Chinois
52. Logi-Pal
53. Logis 12 +
54. Ma Chambre Inc.
55. Maison Biéler Inc.
56. Maison Brind'elles (FDHCM)
57. Maison Claire-Ménard
58. Maison des aînés Hochelaga-Maisonneuve
59. Maison des beaux jours
60. Maison Eugénie-Bernier & Paul-Grégoire
61. Maison L'éclaircie de Montréal
62. Maison L'océane
63. Maison Saint-Dominique
64. Manoir Charles-Dutaud
65. Montreal Chinese Community Centre Housing Corporation
66. Regroupement services intégrés Propulsion
67. Réseau Habitation Femme
68. Résidence Aurélie-Cadotte
69. Résidence Alexis Nihon
70. Résidence de l'Académie
71. Résidence Habitoeil Montréal
72. Résidence la porte de l'amitié
73. Résidence le grand âge
74. Résidence Norma-Mc Allister
75. Résidence projet chance
76. Résidence Rosalie
77. Ressource habitation de l'ouest
78. SOCAM
79. Société d'habitation Allegro
80. Un toit pour toi
81. Une place pour rester
82. UNIA
83. Villa exprès pour toi

## **Les membres associés de la FOHM – partenaires (au 13 avril 06)**

1. Auberge communautaire du Sud-ouest
2. Bonsecours Inc.
3. Bureau de consultation Jeunesse Inc.
4. Centre Booth - Armée du salut
5. Centre de crise Le Transit
6. Centre de soir Denise Massé Inc.
7. Centre l'autre maison Inc.
8. Écho des femmes de la Petite Patrie
9. En Cœur, fondation Québécoise pour enfants malades
10. Fondation des aveugles du Québec
11. Groupe CDH
12. Hébergement 9335
13. Inter-Loge Centre-Sud
14. La Maison Tangente Inc.
15. La Rue Des Femmes De Montréal
16. L'abri D'espoir - Armée Du Salut
17. LARREPS-École De Travail Social
18. L'autre Montréal
19. Les maisons de l'ancre Inc.
20. Les Œuvres de la maison du père
21. Maison Plein Coeur
22. Mission Bon Accueil
23. Multi-Femmes Inc.
24. Option habitation Québec
25. Passages
26. Réno-Bois Construction
27. Ressource Jeunesse Saint-Laurent
28. Revue santé mentale au Québec
29. Service d'intervention Psycho-Sociale (W.I.)
30. Service D'hébergement St-Denis Inc.
31. SHAPEM
32. Sic Inc. (Maison Odyssée)
33. Sidalys (Ctre Serv.Sida Secours Qc)
34. Suivi communautaire le Fil
35. TRACOM Inc.

# Notes pour atelier d'orientation

Jeudi 20 avril 2006

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Notes pour atelier d'orientation**  
**Jeudi 20 avril 2006**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





**Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal**

**Merci pour  
votre implication et  
participation**

Ce cahier est commandité par

